

Nous nous voyons à nouveau contraints de modifier les conditions d'accès à la médiathèque de smarves. Suite aux récentes décisions gouvernementales (décret n° 2021-1059 du 7 août 2021), nous sommes dans l'obligation de demander à nos adhérents de 18 ans et plus de présenter leur pass sanitaire (papier ou numérique) pour accéder à la médiathèque.

Si vous avez des retours à nous déposer et que vous n'avez pas de pass, nous allons mettre devant l'entrée du bâtiment des caisses où vous pourrez les laisser lors des horaires d'ouverture.

Nous allons tenter de remettre en place un système de drive pour les personnes ne possédant pas le pass sanitaire, afin de maintenir le lien, et un accès aux collections.

N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes dans ce cas de figure, pour que nous trouvions une solution.

Nous avons sincèrement hâte de pouvoir vous accueillir dans des conditions normales, avec toutes les valeurs d'hospitalité et d'accueil propres à notre métier.

En attendant, merci de votre compréhension.